

Dix ans de la BOA-TOGO
**LA TOUTE PREMIÈRE
 CLIENTE, MME OLIVIA
 AMÉDJOGBÉ-KOUÉVI
 À L'HONNEUR** Page 4



Diplomatie
**OUKPEDJO ABDOU SAÏD, LE CONSUL
 QUI VEUT PROMOUVOIR ET RENFORCER
 LES RELATIONS BILATÉRALES ENTRE** Page 2
LE TOGO ET LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



Oukpedjo Abdou Saïd, consul honoraire de la république tchèque au Togo

N° 842 du 20 Décembre 2023 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

ALERTE ARNAQUE RECRUTEMENT

VOUS n'utilisez pas les réseaux sociaux ou des applications de messagerie instantanées pour recruter des agents de surveillance du territoire d'another ou tout autre personnel.

8280

OTR **FEELWER POUR SATE**

Togo-Elections législatives et régionales

LE GOUVERNEMENT MODIFIE LE CODE...

Page 3

**Nous sommes plus de 4 Millions
 à pouvoir gagner chaque jour !**

C'est 100% de gagnants via TMoney... du crédit, des motos, des TV, des smartphones... et des MacBook !

***145#**

Google Play App Store
 Distributeur Officiel @ Bank Logo en Mobile Money
 20% de bonus vous (valeur 200) pour toute
 souscription de forfait d'au moins 3000 via TMoney.
 Promo valable jusqu'au 04 février 2024.
 Seul le 500 premiers les gagnants.

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



#nous sommes le Togo

TMoney
 TU gagnes
 TU gagnes!

Egountchi Behanzin UN "PANAFRICANISTE" AU LOURD PASSÉ JUDICIAIRE

Egountchi Behanzin, également connu sous le nom de Sylvain Afoua, est à la tête de la Ligue de défense noire africaine, mais derrière son militantisme se cache un passé controversé.

En 2014, il a été condamné à une peine de 7 ans de prison pour viol sur une personne handicapée, suivi d'accusations ultérieures pour des menaces envers un élu. Ce personnage, à la fois militant et rappeur, a été impliqué dans des actes d'une extrême violence.

Son activisme radical s'est illustré par des déclarations violentes, allant jusqu'à proférer des menaces physiques à l'encontre de journalistes blancs ne soutenant pas sa cause. Son mouvement, accusé de propos racistes, antisémites et machistes, a été dissous par le ministre de l'Intérieur en 2021 en France.

D'origine togolaise, il est arrivé en France après la mort de son père en 2002, Behanzin a été pris en charge par les services sociaux français. Ironiquement, malgré l'aide reçue, il exprime aujourd'hui une haine farouche envers cette même



France, qualifiant l'État français de totalitaire et terroriste.

Cette contradiction entre les bénéfices tirés de la France et son discours haineux soulève des questions sur les motivations réelles de cet activiste. Son comportement, tout comme celui de ses comparses, met en lumière l'incohérence de leurs actions : prôner la démocratie en Afrique tout en soutenant des régimes dictatoriaux et putschistes pour des gains personnels.

Ces militants, se proclamant panafricanistes, semblent selon les dires, être financièrement soutenus par des États totalitaires, alimentant ainsi leurs vies d'opulence. Ils jouent sur la tromperie pour duper les Africains, mais petit à petit, la vérité est en train d'éclater sur leurs véritables motivations et pratiques.

Agbéko

Source : www.afreepress.net

Diplomatie

OUKPEDJO ABDOU SAÏD, LE CONSUL QUI VEUT PROMOUVOIR ET RENFORCER LES RELATIONS BILATÉRALES ENTRE LE TOGO ET LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le Togo dispose désormais d'un consulat honoraire de la République Tchèque. La cérémonie d'ouverture officielle de ce consulat a eu lieu le vendredi 15 décembre 2023 à Lomé.

Situé à Agoè-Cacaveli, l'ouverture de ce poste consulaire et son opérationnalisation est un événement historique et marque une étape importante dans les relations bilatérales entre le Togo et la République Tchèque.

Selon Oukpedjo Abdou Saïd,



consul honoraire de la République Tchèque au Togo, sa mission consistera à l'accomplissement conformément à l'esprit et la lettre de la convention de Vienne sur les relations consulaires, des fonctions consulaires qui visent à favoriser le développement commercial, économique, socio-culturel et scientifique entre les deux pays, sauvegarder les in-

térêts des ressortissants, personne physique et morale de la République Tchèque au Togo.

"Il s'agira désormais de défendre les valeurs, de promouvoir et de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays. Le consulat va également œuvrer à ce que les investisseurs de la République Tchèque puissent découvrir les opportunités qu'offrent le Togo et orienter leurs actions vers le Togo", a-t-il affirmé.

Il reste convaincu qu'avec l'aide de tous les acteurs, ils vont œuvrer à l'approfondissement des relations bilatérales entre autres au bénéfice des populations.

Après avoir présenté la République Tchèque comme un pays industrialisé en Europe, l'ambassadeur de la République Tchèque au Togo avec pour ré-



sidence Accra au Ghana, Ján Fűrý, a salué l'excellence relation entre son pays et le Togo. Pour lui, l'installation de ce consulat va permettre aux deux pays de soutenir les actions de développement mutuelle et aux différentes nations de se soutenir sur la scène internationale. Notons que le Togo compte une forte délégation de la République Tchèque.

La rédaction



Togo-Elections législatives et régionales

VERS UN NOUVEAU CODE ÉLECTORAL

Le gouvernement togolais veut retoucher le code électoral en vigueur depuis quelques années. La démarche a été enclenchée avec la tenue du conseil des ministres du lundi dernier, qui a examiné trois projets relatifs respectivement à la loi-cadre sur l'environnement, à la modification du code électoral et à la loi organique portant modification de la loi organique n°2012-013 du 06 juillet 2012 fixant le nombre de députés à l'Assemblée nationale, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants, modifiée par la loi organique n°2013-009 du 11 avril 2013. Le Conseil a écouté deux communications. La première est consacrée à la 12^e séance du cadre permanent de concertation, et la seconde au chronogramme des activités pour les élections législatives et régionales de 2024.

Voici le Compte rendu du Conseil des Ministres

Lomé, lundi 18 décembre 2023

1. Le Conseil des ministres s'est réuni ce lundi 18 décembre 2023, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le Conseil des ministres a examiné trois (03) projets de loi et écouté deux (02) communications.

I. Au titre des projets de loi,

3. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi portant loi-cadre sur l'environnement.

4. Notre pays est partie aux conventions des Nations unies sur l'environnement et le développement qui portent sur la diversité biologique, les changements climatiques et la lutte contre la désertification.

5. L'internalisation de ces engagements internationaux dans les instruments d'ordre politique, juridique et institutionnel du Togo depuis plusieurs années ont permis d'enregistrer des avancées notables en matière de gouvernance et de promotion de la participation des acteurs aux questions environnementales.

6. Présent à la COP28, notre pays a notamment réitéré, à l'instar de ses pairs, sa détermination à contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et à continuer de promouvoir des politiques publiques en faveur de la

protection de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles.

7. Pour doter le pays de textes actualisés au regard de l'évolution des normes et améliorer le cadre de vie des citoyens, en réduisant de manière significative l'incidence négative des activités socio-économiques sur l'environnement, il est devenu nécessaire de réviser la loi-cadre sur l'environnement.

8. Cette révision intègre de nouveaux concepts et complète les outils de gestion de l'environnement avec les évaluations environnementales et sociales stratégiques et les mesures particulières de protection vis-à-vis des substances nucléaires, radiologiques et biologiques.

9. Elle prend en compte les thématiques émergentes telles que, l'économie circulaire, l'économie verte, l'économie bleue, le crédit carbone, la mobilité verte, etc.

10. Le projet de loi adopté consacre une révision de la loi de 2008, afin de doter le pays d'un cadre juridique actualisé au regard de l'évolution des normes, pour mieux répondre aux défis de la feuille de route gouvernementale 2025 en matière de développement durable et offrir un tremplin pour le renforcement des actions de résilience des populations.

11. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi portant modification du code électoral.

12. Au regard de l'organisation des élections législatives et régionales prévues pour le premier trimestre de l'année 2024, la commission électorale nationale indépendante a proposé un chrono-

nogramme des activités tendant à la tenue d'un scrutin couplé.

13. Pour prendre en compte les exigences d'un processus d'élections multiples, il y a donc lieu d'apporter au code électoral en vigueur les modifications rendues nécessaires par ce nouveau contexte, et notamment les préoccupations liées aux délais pour l'accomplissement de certaines diligences en matière électorale.

14. L'adoption de ce projet de loi permettra de



prévoir les modalités de l'organisation de scrutins multiples et de prendre en compte les délais impartis pour le dépôt des dossiers de candidature, le versement du cautionnement ainsi que les délais pour rendre une décision en cas de recours.

15. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi organique portant modification de la loi organique n°2012-013 du 06 juillet 2012 fixant le nombre de députés à l'Assemblée nationale, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants, modifiée par la loi organique n°2013-009 du 11 avril 2013.

16. Sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, les propositions reçues d'acteurs politiques et relatives au cadre électoral, en particulier au découpage électoral, ont été versées au Cadre permanent de concertation -qui a vocation à connaître de toutes les questions touchant à la vie politique de notre pays-pour être examinées dans le but de faire des suggestions consensuelles.

17. Le Cadre permanent de concertation, après en avoir délibéré, a soumis au gouvernement des propositions dont la prise en compte devrait induire une augmentation du nombre des circonscriptions électorales, un accroissement du nombre de députés ainsi qu'une nouvelle répartition des sièges à l'Assemblée nationale.

18. Le chef de l'État, conformément à sa politique d'ouverture et de dialogue, a instruit le gouvernement d'examiner avec attention les

propositions formulées par le Cadre permanent de concertation.

19. Dans cette optique, le Conseil des ministres, après analyse desdites propositions, a initié la modification des dispositions pertinentes de la loi organique n°2012-013 du 06 juillet 2012 modifiée par la loi organique n°2013-009 du 11 avril 2013 fixant le nombre de députés à l'Assemblée nationale, les conditions d'éligibilité, le régime d'incompatibilité et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants.

20. C'est l'objet du projet de loi organique examiné et adopté ce jour. La procédure législative va donc suivre son cours pour permettre la tenue des prochaines consultations dans un cadre inclusif, apaisé et sécurisé, concrétisant ainsi, une fois de plus, le modèle de gouvernance concertée prôné par le Président de la République et mis en œuvre au bénéfice de l'ensemble des populations togolaises.

II. Au titre des communications,

21. Le Conseil des ministres a écouté une première communication relative à la 12^e séance du cadre permanent de concertation, présentée par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires.

22. Cette communication précise les points d'attention relevés par le Cadre permanent de concertation réuni en sa

douzième séance le 13 décembre dernier pour échanger sur les préparatifs des élections législatives et régionales.

23. Il en ressort que les discussions ont abouti à des conclusions retenues à l'unanimité des participants à ladite réunion, et qui ont été transmises au gouvernement pour examen.

24. Le Conseil des ministres a pris acte du bon déroulement des travaux du Cadre permanent de concertation et salué le consensus obtenu sur les différents sujets évoqués.

25. Le Conseil des ministres a écouté une deuxième communication relative au chronogramme des activités pour les élections législatives et régionales de 2024, présentée par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires.

26. Faisant suite aux instructions du Président de la République pour la tenue des élections législatives et régionales avant la fin du premier trimestre 2024, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires a rendu compte au Conseil des ministres de la proposition de la Commission électorale nationale indépendante pour l'organisation d'une consultation couplée.

27. Le chef de l'État a instruit le gouvernement d'examiner cette proposition en vue de la prise du décret convoquant le corps électoral pour la poursuite régulière du processus électoral.

Fait à Lomé, le 18 décembre 2023
Le Conseil des ministres

OTR

LA CRÉATION DU NUMÉRO D'IMMATRICULATION FISCALE ET LE PAIEMENT DE LA TVM DÉSORMAIS DIGITALISÉS

L'annonce a été faite lors de la conférence de presse animée par l'Office Togolais des Recettes (OTR) le lundi 18 décembre 2023 à Lomé, et présidée par le Commissaire Général Philippe Kokou TCHODIE entouré de ses collaborateurs.



Il s'agit de deux nouvelles plateformes numériques visant à simplifier les procédures de déclaration et de paiement des taxes et impôts au Togo.

Comment obtenir un NIF

En effet, la première plateforme, accessible par le lien <https://nif.otr.tg>, est dédiée à la



création du numéro d'immatriculation fiscale (NIF) pour les particuliers. Conçue pour simplifier et accélérer le processus d'immatriculation, elle permet aux particuliers d'effectuer

toutes les démarches en ligne, éliminant ainsi la nécessité de se rendre physiquement dans les locaux de l'OTR.

« Lorsque quelqu'un qui a déjà un NIF vient sur la plateforme et au lieu de cliquer sur trouver "mon NIF", il va directement sur l'option "créer mon NIF". En introduisant le numéro de sa pièce d'identité et la date de naissance, le système détectera qu'il en possède déjà. En instantané, le NIF lui sera envoyé par message sur son numéro de téléphone, et il



à la possibilité de télécharger la version numérique. Pour ceux qui n'ont pas encore de NIF, il suffit de cliquer sur "Créer mon NIF" et de suivre les différentes étapes en four-



nissant les bonnes informations », a expliqué HAYENA Baguéwawéna, Fiscaliste Informatique à l'OTR.

La plateforme, ouverte aux Togolais (résidents et de la diaspora) disposant d'une Carte Nationale d'Identité (CNI) ou d'un passeport togolais en cours de validité, offre un gain de temps et de coût, supprimant le déplacement vers les services de l'OTR et le paiement de timbre fiscal de 1000 F CFA.

Le NIF, un document indispensable pour tout citoyen

la consommation de biens personnels, l'immatriculation foncière des immeubles dans les livres fonciers, le paiement des impôts, droits et taxes personnels notamment la Taxe d'Habitation (TH), la Taxe Foncière (TF), la Taxe sur les Véhicules à Moteur (IVM) et l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP).

Paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur simplifié

La deuxième plateforme, baptisée "OTR TVM", sera accessible aux usagers à partir du 2 janvier 2023. Elle propose une application mobile (disponible dans Play store) et web pour le paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM). Cette innovation permet aux contribuables de s'acquitter de leur devoir civique en quelques clics, où qu'ils se trouvent, sans avoir à se déplacer vers un guichet.

« Après avoir effectué le paiement (par Flooz ou Tmoney), vous entrez l'ensemble des in-

formations de votre véhicule et de votre état de paiement de TVM. Si vous avez des arriérés, vous verrez tout sur l'application. Aussi, vous avez la possibilité de télécharger la quittance de paiement. En une minute, le contribuable quelle que soit sa position sur le territoire peut payer son TVM », a indiqué Egbamie Maza-maesso, responsable de la collecte des TVM à l'OTR.

Modernisation des services et engagement envers les contribuables

Pour le Commissaire Général de l'OTR, le lancement de ces deux plateformes s'inscrit dans la poursuite de la modernisation des services de l'administration fiscale conformément aux orientations du gouvernement en vue de parvenir à la digitalisation complète des services publics au Togo.

Pour lui, il s'agit de répondre aux attentes des contribuables en leur facilitant les procédures afin qu'ils puissent s'acquitter aisément de leur devoir civique.

« Chaque année et dans la droite ligne de la stratégie du gouvernement, l'administration fiscale se déploie à introduire des réformes majeures qui renforcent nos relations avec les contribuables. Désormais, chaque personne devant son matériel électronique peut obtenir un NIF ou payer la TVM. C'est une avancée majeure, et nous nous engageons à toujours faciliter la vie à nos contribuables », a-t-il déclaré. Le Commissaire Général a invité les contribuables à profiter des facilités offertes par ces deux plateformes pour appuyer les efforts du gouvernement dans la mobilisation des ressources nécessaires pour financer les grands projets de développement.

Avec afrepress.net

Dix ans de la BOA-TOGO

LA TOUTE PREMIÈRE CLIENTE, MME OLIVIA AMÉDJOGBÉ-KOUÉVI À L'HONNEUR

La toute première cliente de la Bank Of Africa au Togo, Mme Olivia Amédjogbé-Kouévi a reçu un cadeau symbolique des mains du directeur de cette banque, le vendredi 15 décembre 2023 à Lomé dans le cadre des festivités marquant les dix ans de cette banque au Togo.

Les présents reçus des mains du directeur général, Youssef Ibrahim, par la toute première cliente, sont constitués d'un trophée, d'un tableau d'art sur lequel est peint une femme portant au dos un bébé. Le Directeur général a transmis les félicitations de tout le groupe à la toute première cliente.

Cette dernière livre l'histoire de sa première rencontre avec la banque. « J'ai une copine qui vit à Bamako qui me parlait dans le



temps de BOA et je lui disais que nous n'avons pas cette banque à Lomé. Un jour, j'ai ap-

pris que la BOA allait s'installer au Togo et ma fille qui travaillait dans une autre banque a dé-



missionné pour aller à la BOA. Alors j'ai dit que moi aussi je vais aller à la BOA pour faire l'expérience moi-même », confie Mme Olivia Amédjogbé-Kouévi. Dans la foulée, elle fait savoir que le jour de l'ouverture de la banque, elle s'y est rendu. « Quand la banque s'est ouverte,

je suis rentrée, il y avait un bouquet de fleur qui attendait le premier client. J'ai pris le bouquet et il y avait deux ou trois dames qui étaient là et qui m'ont applaudi puis elles m'ont amené dans un bureau et m'ont ouvert mon compte », se souvient-elle. Par ailleurs, elle relève que le personnel est professionnel, accueillant et note avec satisfaction que la banque dispose de plusieurs offres pour sa clientèle.

Notons qu'à la Bank Of Africa, sur la période 2021-2022, les encours de crédit ont grimpé de 25,6%, passant de 75,2 milliards FCFA à 94,5 milliards FCFA. Le bilan a connu une progression modeste de 3,3%, s'établissant à 196 milliards FCFA, pendant que le Produit Net Bancaire (PNB) n'a progressé que de 1,2%, se chiffrant autour de 9,910 milliards de FCFA.

Le Messager

Campagne « Tmoney tu gagnes... ou tu gagnes »

TOGOCOM OFFRE UNE BELLE OPPORTUNITÉ À SES 4 MILLIONS D'ABONNÉS

Togocom, le leader de la téléphonie est en campagne pour le bien de ses abonnés. Il s'agit de la campagne « Tmoney tu gagnes... ou tu gagnes » qui court jusqu'au 04 février 2024. Une belle occasion offerte aux 4 millions de gagner les différents lots mis en jeu tels des bonus instantanés de 20%, des crédits de 5000F, etc...

Comment ça marche ?

Il te suffit d'acheter n'importe quel forfait à partir de 300F ou d'effectuer des transferts, retraits et paiements de facture (CANAL+, CEET, Cash power et NWTV) à partir de 2000F via TMoney ! Tu gagneras et cumuleras ainsi des points pour être éligible à un tirage au sort.

Tu veux gagner des smartphones et avoir systématiquement 20% de bonus voix à chaque souscription de forfait à partir de 300F via TMoney ?

Alors, participe à « TMoney, Tu gagnes... ou tu gagnes » !

Tu gagneras et cumuleras ainsi des points pour être éligible à un tirage au sort.

Nous sommes plus de 4 Millions à pouvoir gagner chaque jour !

C'est 100% de gagnants via TMoney... du crédit, des motos, des TV, des smartphones... et des MacBook !

***145#**

TMoney TU gagnes!

20% de bonus voix (valable 24h) pour toute souscription de forfait d'au moins 300F via TMoney.

Promo valable jusqu'au 04 février 2024. Seul le 888 appellera les gagnants.

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE 18 AU 25 DEC. 2023

PHARMACIE BOULEVARD
☎90 89 28 49 Bd. Du 13 Janv. Doulassamé

PHARMACIE ETOILES
☎96 27 05 05 10 Av. Nouvelle Marche

PHARMACIE CRISTAL
☎97 07 12 32 Boulevard Houphët-Boigny

PHARMACIE OCAM
☎92 85 99 55 Rue de l'ENTENTE

PHARMACIE ADJOLOLO
☎97 93 86 59 13 19, Rue de la charité roche du CMS de Nyekonakpoe

PHARMACIE AVE MARIA
☎99 03 20 12 Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes) près du CHU Tokoin

PHARMACIE BON SECOURS
☎70 45 76 74 Rue du Grand Collège du Plateau - Casablanca

PHARMACIE LIBERATION
☎96 80 69 35 Avenue Libération Prolongée

PHARMACIE ISIS
☎70 44 83 87 Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU Gakpoto

PHARMACIE YEM-BLA
☎90 88 98 72 258, Av. Akéï face à la Résidence

PHARMACIE CITRUS
☎70 44 59 24 Attié ou Carrefour DVA, Grand Contournement

PHARMACIE FRATERNITE
☎96 80 09 19 Hédzranawé près de la Clinique St Joseph

PHARMACIE BAH
☎90 55 79 59 Bd mo, Face EPP Hédzranawé

PHARMACIE APOTHEKA
☎70 44 33 33 Face siè e Fédération Togolaise de Football, route de Keguè

PHARMACIE MISERICORDE
☎96 80 09 45 BE-KPOTA à 300M de NISSAN, A côté de la Station MRS

PHARMACIE MAËLYS
☎70 44 86 79 1688, Bd Malfakassa - Bè-Kpota en Face de NETADI

PHARMACIE BETHEL

☎98 58 64 64 ADIDOGOME Soviépe, bd du 30 Août, face OraBank et Banque Atlantique

PHARMACIE DES ECOLES

☎96 80 09 14 Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé

PHARMACIE HOSANNA
☎97 77 69 59 Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station service SANOL

PHARMACIE MAGNIFICAT
☎70 44 51 59 Adidogomé yokoè Agblégan, rue de la pampa à 100m du palais royal de Yokoè

PHARMACIE EL-NISSI
☎99 73 39 32 Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apédokoè-Gbomamé à 200 m de la station total d'Apédokoè

PHARMACIE MATHILDA
☎22 51 15 34 Route PATASSE - Lomégan - ODEF

PHARMACIE EL-SHADAI
☎96 80 09 10 Face Ecole de Théologie ESTAO

PHARMACIE ENOULI
☎22 25 90 68 Station d'Agbalépédogan

PHARMACIE LE GALIEN
☎96 80 09 21 Rue Pavée d'Adidoadin

PHARMACIE DES ROSES
☎70 42 37 72 AGOE - Vakpossito, près de l'entreprise de l'Union

PHARMACIE VOLONTAS DEI
☎70 42 23 60 Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City

PHARMACIE MAINA
☎70 43 65 34 Quartier AVEDJI, non loin de Hôpital Source de Vie, à 500m du Carrefour Y

PHARMACIE EL-SHAMMAH
☎70 43 25 85 Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes

PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES
☎96 80 10 19 Agoè Anomé, carrefour "Deux lions" près de l'Eglise des Assemblées de Dieu

PHARMACIE LA GRÂCE
☎90 56 16 81 Près de l'Auberge Sahara avant la

Station SUN AGIP Agoè

PHARMACIE ST ESPRIT
☎70 40 29 06 Sur la bretelle A oè-N ivé Ké ué, Face au CEG Agoè-Est

PHARMACIE ASSURANCE

☎93 08 76 76 Adétikopé, National NO 1, non loin du marché

PHARMACIE TCHEP'SON
☎70 42 94 41 Face Terminal du Sahel Togblékopé

PHARMACIE LIDDY
☎70 90 19 60 AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp de tir

PHARMACIE EMMAÛS
☎70 40 25 40 Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité

PHARMACIE CHARITE
☎90 65 21 90 A côté du CEG d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE DENIS
☎93 08 46 40 AGOE l'ové, Carrefour K O li

PHARMACIE ABRAHAM
☎92 25 99 83 AGOE - Logopé Kossigan

PHARMACIE ZOSSIME
☎70 46 26 64 AGOE - Zossimé, près du marché

PHARMACIE ST PHILIPPE
☎90 67 33 24 SANGUERA, Rte Lomé - Kpalimé près de la Station service OANDO

PHARMACIE EVA
☎92 16 32 32 SANGUERA, Klikamé, Non loin du T-OIL

PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE
☎93 26 36 00 Marché de Légbassito, à côté de la Poste, sur le grand contournement

PHARMACIE HYGEA
☎99 27 36 36 Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Afanoukopé

PHARMACIE LE DESTIN
☎7041 15 41 A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida

PHARMACIE SAINTE MARIE
☎92 85 97 94 Non loin du marché d'Avéta (Ada Adoté-kopé)

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61**

**Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr**

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Le saviez
VOUS ?

**NOUS VOUS
PRÊTONS**

en attendant que vos
clients vous paient.

Jusqu'à
80 %
du montant
des créances

Durée
jusqu'à 1 an
renouvelable



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



LA DÉMATÉRIALISATION EN VOGUE AU TOGO

L'heure est à la digitalisation qui présente des avantages à n'en point douter. Elle permet d'économiser du temps, de la ressource humaine et donc de l'argent. Son autre bienfait est qu'elle rapproche davantage les bénéficiaires des services publics vers l'administration. C'est pourquoi le Togo lui accorde une attention particulière.

Les pouvoirs publics enchaînent des réformes pour rendre le pays attractif. Au cours du premier semestre de l'année 2023, un point a été fait en ce qui concerne les avancées.

Les constats

Il a été indiqué que les réformes entreprises dans les départements ministériels et les institutions de l'État avaient enregistré un taux de réalisation physique de 47 % pour une exécution financière de 28 % au semestre susmentionné.

Ce sont des réformes qui concernent le système de ges-

tion des finances publiques, les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, du numérique, du foncier, de l'environnement, de la décentralisation, de l'emploi et le social.

Une priorité accordée au développement du secteur privé

Ce sont des acteurs avec lesquels le gouvernement veut bâtir ensemble le pays. La contribution attendue d'eux, que ce soit dans le Plan national de développement (PND 2018-2022) ou maintenant dans la Feuille de route Togo 2025, est très élevée.

Au rang des grandes ré-



formes économiques mises en place en faveur du secteur privé, il y a la dématérialisation du tribunal de commerce de Lomé grâce à laquelle les audiences en ligne peuvent dorénavant se faire avec une certaine flexibilité et facilité. Ensuite, on peut parler de

l'instauration d'une chambre dédiée aux procédures collectives toujours dans ce tribunal.

Aussi, une plateforme dématérialisée a été introduite à la Cour d'arbitrage du Togo (Cato), rendant faisable la tenue des audiences en ligne.

Aujourd'hui, l'interconnectivité existe entre plusieurs plateformes ; un cadastre numérique est actif pour délivrer des titres fonciers numériques ; la plateforme des permis de construire a été mise à jour avec de nouvelles fonctionnalités qui simplifient les procédures liées à la construction.

Des réformes qui font effet

Elles améliorent le fonctionnement et rendent beaucoup plus performants les secteurs socioéconomiques. Ces différentes réformes, qu'on ne pourrait pas citer toutes, maintiennent le cadre macroéconomique et budgétaire sain. Cela donne confiance aux opérateurs économiques nationaux et attire les investisseurs étrangers. Le climat des affaires se bonifie et la résilience du Togo se voit renforcée.

OBSERVATOIRE TOGOLAIS DES MEDIAS

Instance d'Autrégulation des Médias, Tribunal des Pairs

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) dans le cadre du projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo (FoE Togo) », organise une conférence-débat le vendredi 22 décembre 2023 à 15H GMT au Centre CIFEK de Lomé ; sur le thème : « Quelle place pour les femmes dans les médias au Togo ? ».

Au cours de cette conférence-débat qui va réunir les acteurs des médias, les associations professionnelles des médias, les autorités en charge des médias, les ONG de défense des droits de la femme, les institutions académiques, un grand débat suivra les exposés de Mme BAGLO-YAO Namoin (Enseignant-chercheur à ISICA UL, auteure de l'enquête « Place des femmes dans les médias et institutions médiatiques au Togo ») et de Mme TOUNOU Adoudé (Sociologue qui interviendra sur le genre, le développement et la liberté d'expression des femmes au Togo).

Les débats seront modérés par MATTIOGBE Pierrot, journaliste et Directeur de la radio Pyramide FM.

En rappel, l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPA/O), l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et le Réseau Intafricain pour les Femmes, Médias, Genre et Développement (FAMEDEV) mettent en œuvre le projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo (FoE Togo) », financé par l'Union Européenne pour une période d'exécution de 3 ans (2021-2025).

Fait à Lomé le 18 décembre 2023

Le Président de POTM,
Coordonnateur national,



Bé-Klikamé, rue Klada, prolongement ANPE et ancienne paroisse Notre Dame du Rédempteur BP. 89717 Lomé-Togo
Tél (+228) 22 50 12 82 / 96 15 97 53 e-mail : otmmedias@gmail.com

Scanné avec CamScanner

Partenariat Togo-Banque mondiale

DR SANDRA ABLAMBA JOHNSON FAIT LE POINT AVEC ANDREW DABALEN

La ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, a conféré, mardi 12 décembre 2023 à Lomé, avec une délégation de haut niveau de la Banque mondiale dirigée par Andrew Dabalen, Économiste en chef pour l'Afrique.

Cette rencontre a été le lieu pour les deux parties de faire le point et de consolider le partenariat entre le Togo et l'institution de Bretton Woods.

Les sujets abordés portent sur les progrès réalisés dans le domaine de la protection de l'environnement des affaires et des politiques publiques (CPIA), les résultats du projet

étendu à l'ensemble du pays.

La délégation du Groupe de la Banque mondiale a salué ces avancées et s'est engagée à continuer d'apporter son soutien à l'exécutif togolais pour l'aider à atteindre ses objectifs.

« Ces échanges et cette collaboration sont des étapes cruciales et un pas de plus vers un Togo toujours plus prospère, inclusif et résilient », a indiqué Sandra Johnson Ablamba.

Il faut rappeler que le portefeuille de la Banque mondiale au Togo a connu une progression significative ces dernières années grâce aux réformes gouvernementales, et se chiffre au-



COSO, ainsi que le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), récemment

jour d'hui à plus d'un milliard de dollars, couvrant une quinzaine de projets dans divers secteurs.

Source : afrepress.net

Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à pouvoir profiter des services TMoney,
accessibles à tous

***145#**

VOODOO

#nous
sommes
le Togo

TMoney

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous


Togocom